Rev. C. Tanguay Curé

Rimouski

QUEBEC
JA 5
1852
L.C

1852

LETTRE PASTORALE

En faveur de

L'ASILE DU BON-PASTEUR.

12 février 1852

LETTRE PASTORALE

En faveur de

L'ASILE DU BON-PASTEUR.

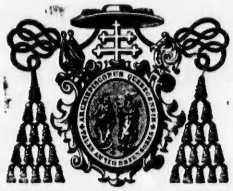

PIERRE-FLAVIEN TURGEON,

PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU ET LA GRÂCE DU SAINT-SIEGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, etc., etc.

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous lisons dans l'Evangile, Nos Très-Chers Frères, que les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, et que les Scribes et les Pharisiens, scandalisés de la facilité avec laquelle il les accueillait auprès de lui, en témoignaient leur mécontentement par des murmures, et disaient : " Cet homme reçoit les pécheurs et mange avec eux. " Nous y lisons aussi que Jésus, voulant faire voir à ces hommes hypocrites leur manque de charité, leur dit la parabole suivante : " Quel est celui d'entre vous qui, ayant cent brebis " et venant à en perdre une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le " désert, et ne va à la recherche de celle qu'il a perdue, jusqu'à ce qu'il la " retrouve. Et l'ayant trouvée il la charge avec bonheur sur ses épaules et " venant à la maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : réjouissez-" vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. Et moi je vous " dis qu'il y a plus de joie dans le Ciel pour un pécheur qui fait pénitence que " pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. "

Jésus, le Sauveur du monde, pouvait-il se peindre lui-même sous une image plus aimable et plus gracieuse ? Pouvait-il nous donner une idée plus touchante de son immense charité ? pouvait-il mieux nous faire comprendre le prix des âmes et l'ardent désir qu'il a de les sauver toutes ? Quel est celui qui ôserait murmurer encore avec les Scribes et les Pharisiens ? Quel est celui, au contraire, qui ne se trouverait heureux de participer à l'inépuisable charité du Bon Pasteur, et de l'accompagner à la recherche de la brebis infidèle ?

Mais quelle est cette brebis infortunée ? Hélas chacun de nous, N. T. C. F., ne peut-il pas dire avec autant de vérité que le saint roi David : " J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue. " *Erravi sicut ovis quæ periit* (Ps. CXVIII. 176). Plusieurs, sans doute, doivent ajouter avec reconnaissance : " Et vous m'avez retiré du fond des abîmes. " *Et de abyssis terræ iterùm reduxisti me* (Ps. LXX. 20) ; et encore : " C'est le Seigneur qui me conduit, rien ne pourra me manquer : il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages. " *Dominus regit me, et nihil mihi deerit : in loco pascuæ ibi me collocavit* (Ps. XXII. 1. 2). Ils sont rentrés dans la bergerie : ils sont heureux. Mais combien qui errent encore dans les déserts arides du vice et de l'erreur ? Qui ne serait touché de leur triste sort, et qui ne voudrait seconder les désirs et les efforts du Bon Pasteur pour les ramener au bercail ?

Or, il est dans nos villes une classe de brebis égarées qui doivent surtout exciter notre compassion et notre zèle, parce qu'elles sont plus éloignées, plus perdues que toutes les autres. Entièrement séparées du troupeau fidèle, elles se sont précipitées au fond de l'abîme. Leur nom est une injure et un scandale, leur état, un crime et un opprobre. Dévouées, corps et âme, au plus abominable des démons, elles en sont devenues les viles esclaves : elles ont oublié et le Dieu qui les a créées et le Sauveur qui est mort pour elles sur la croix : et rien ne leur en rappelle le souvenir, car elles fuient l'assemblée des saints et ne savent plus prier. Sont-elles donc perdues sans ressources ; n'y a-t-il plus d'espérance pour elles ? Gardons-nous de le dire ou de le penser, N. T. C. F. ; nous poserions des bornes à la charité infinie de notre Dieu ; nous oublierions que Jésus est venu appeler les pécheurs, et sauver ce qui était perdu ; nous oublierions que si le Bon-Pasteur aime toutes ses brebis, il montre une prédilection marquée pour les plus délaissées ; nous oublierions que c'est pour elles qu'il laisse le reste de son troupeau chéri, et qu'il franchit les montagnes et les vallées ; nous oublierions qu'il peut par la pénitence rajeunir les cœurs flétris

par le vice, et de ces vaisseaux d'ignominie faire des vases d'élection ; nous oublierions enfin l'histoire de sainte Marie-Magdeleine dont la conversion fut si éclatante. Mais grâces immortelles soient rendues au Dieu de toute miséricorde, cette pécheresse n'a pas été la seule que la pénitence a sanctifiée.

Nous en avons l'expérience ; tous les jours encore la grâce, qui poursuit les pécheurs les plus rebelles, pénètre dans ces maisons infâmes, où le démon se flatte de régner seul, et y fait naître le remords et le repentir. Beaucoup, il est vrai, résistent et s'endurcissent davantage ; mais il s'en rencontre, qui, comme le prodigue, reconnaissent avec effroi l'abîme où elles sont descendues ; elles rougissent de leur état, lèvent les yeux vers le Ciel et se disent. " Je me lèverai et j'irai vers mon Père. " Mais comment rompre les liens qui les enchaînent ; comment franchir l'espace immense qui les sépare des vrais enfants de Dieu ? Devenues la honte de leur propre famille, elles se sentent repoussées par tout ce qui est bon et honnête ; d'ailleurs il faut vivre, et le plus souvent elles n'ont gagné que la misère au service du tyran à qui elles ont tout sacrifié. Le crime, la honte et la pauvreté se dressent devant elles comme autant de barrières infranchissables. Oh ! si elles pouvaient se cacher dans quelque refuge pour y pleurer leurs péchés ! Mais où le trouveront-elles ?.... la charité du Bon Pasteur y a pourvu.

Dans la plupart des villes catholiques de l'ancien monde, des Asiles sont ouverts à la pénitence et produisent des fruits admirables. L'institut connu sous le nom de Bon-Pasteur abrite plus de quatre mille de ces infortunées, et il n'est pas le seul qui se consacre à cette œuvre. Combien d'autres trouvent le chemin du Ciel dans les maisons de la Miséricorde ou du Refuge ? Depuis longtemps, on sentait dans nos villes le besoin de ces institutions inspirées par la plus pure charité. Montréal nous a dévancés ; il a son Bon-Pasteur ; pourquoi, N. T. C. F., Québec n'aurait-il pas le sien ? Le besoin en est-il moins pressant ? Non. La charité des vrais catholiques y est-elle moins active ? Non encore. Mais une autre œuvre d'une nécessité non moins urgente, l'établissement des Sœurs de la Charité, a absorbé jusqu'ici et continue d'absorber toutes les aumônes.

Cependant le Dieu de toute bonté veut que notre ville ait aussi son Asile ouvert aux âmes que la grâce va chercher dans l'abîme de la perdition. Déjà il a travaillé dans le silence : déjà il a inspiré à l'admirable société de St. Vincent-de-Paul la pensée de prendre l'initiative, et cette pieuse pensée a été encouragée

par un bon nombre de Dames chrétiennes, toujours prêtes à s'imposer des sacrifices quand il s'agit de charité.

L'œuvre a eu de faibles commencements, et est encore sans doute bien petite. Il y a à peine deux ans, deux personnes pieuses (une Canadienne et une Irlandaise) prirent la résolution de s'y dévouer. Elles entrèrent dans une maison que l'on avait louée à cet effet et qu'elles trouvèrent dépourvue des choses les plus, nécessaires. Cependant, dès le lendemain, elles étaient heureuses le Bon Pasteur leur avait envoyé une pénitente; d'autres brebis égarées ne tardèrent pas aussi à suivre cet exemple, et bientôt il fallut songer à se procurer une maison plus vaste et plus commode. On crut en avoir trouvé une de cette description au faubourg Saint-Louis; mais peu de temps après on s'aperçut qu'elle était encore insuffisante. En ce moment, neuf maîtresses et vingt pénitentes la remplissent tellement, que l'on se voit dans la dure nécessité d'en refuser l'entrée à d'autres infortunées qui viennent frapper à la porte, ne demandant qu'un asile pour quitter leur mauvaise vie.

Il importe donc, N. T. C. F., d'aggrandir ce lieu de refuge de manière à le rendre accessible à un plus grand nombre de ces malheureuses victimes du vice; mais les moyens manquent. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui s'est généreusement chargée de payer la nouvelle maison dans l'espace de seize ans, ne peut rien faire davantage sans nuire aux autres œuvres de sa fondation, et la charité des fidèles de Québec, qui, nous aimons à le dire, ne se lasse jamais, a encore un vuide immense à remplir dans la maison des Sœurs de la Charité. De quel côté le Bon Pasteur va-t-il donc tourner ses mains suppliantes? Ne pourrait-il pas les étendre avec confiance vers nos campagnes si chrétiennes et si généreuses? Déjà plusieurs de leurs respectables pasteurs ont demandé pourquoi elles ne seraient pas invitées à prendre part à une œuvre si morale et si utile. En effet, n'y a-t-il pas dans chaque paroisse des fidèles zélés pour le salut de leurs frères qui se trouveraient heureux d'y contribuer? Ne serait-ce pas leur faire injure que de négliger de les appeler en participation des mérites d'une institution dont ils comprendront sans peine l'excellence? D'ailleurs les campagnes sont-elles moins intéressées que la ville au succès de cette œuvre? Le mal qu'elle doit soulager, nous le savons, est en ville; mais les victimes qu'il s'agit de sauver d'où sont-elles sorties? L'expérience a montré que beaucoup viennent des campagnes: quelques-unes appartiennent à d'honnêtes familles, qui pleurent encore sur elles. Elles sont coupables, sans doute, mais elles sont malheureuses; peut-être ont-elles

été entraînées dans le gouffre par des amis perfides : ne se rencontrera-t-il pas des amis véritables pour les en retirer ? Oh ! nous en sommes sûrs, généreux fidèles de nos campagnes, vous désirez les secourir. Eh bien ! unissez-vous aux fidèles non moins généreux de notre ville pour donner plus d'extension à l'Asile, destiné à leur servir de port après le naufrage.

Toute charité est bonne ; toute aumône aura sa récompense ; mais quelle charité plus excellente, quelle aumône mieux placée que celle qui contribue, non seulement à soulager les corps, mais surtout à sauver les âmes ? Un chrétien pourrait-il refuser quelque chose pour ces âmes, qui, comme la sienne, ont été rachetées par le sang de son Divin Maître ? Et qui peut calculer le nombre de celles qui trouveront leur salut dans cet Asile ? Il est à peine ouvert et déjà nous y admirons l'opération évidente de la Divine Miséricorde. Que ne vous est-il donné de visiter ce nouveau bercail du Bon Pasteur ; vous ne pourriez vous empêcher d'y admirer l'ordre que la religion y a établi. Vous y verriez ces chrétiennes renouvelées, naguères impatientes de tout frein, maintenant soumises à une règle qui assujétit leur volonté, à une règle pleine de sagesse, travaillant tantôt en silence, tantôt en chantant de pieux cantiques ou en récitant quelques prières. Elles prient pour leurs bienfaiteurs : ne voudriez-vous pas être du nombre ? Vous y apprendriez avec intérêt que plusieurs y ont fait leur première communion, et qu'avant d'être admise à ce bonheur, l'une d'entre elles, délaissée dès son enfance par un père et une mère indignes de ce nom, n'avait même pas été baptisée. On pourrait aussi vous y montrer une jeune orpheline qui, avant d'avoir atteint sa quinzième année, avait, dans sa détresse, frappé à la porte d'une de ces maisons dont le nom fait rougir la pudeur, mais que celui qui s'appelle le père des orphelins avait arrêtée au moment où elle allait tomber dans l'abîme. Mais que serait-elle devenue si la maison du Bon Pasteur n'avait été là pour la recevoir ? En faut-il davantage pour concilier à cette institution la faveur de tout bon chrétien, de tout bon catholique ? Voulez-vous donc, N. T. C. F., accueillir l'innocence délaissée qui va se flétrir ; voulez-vous travailler efficacement au salut des âmes les plus abandonnées ; voulez-vous réjouir le Ciel par le retour d'une âme pécheresse ; voulez-vous plaire au Bon-Pasteur qui revient du désert, rapportant sur ses épaules sa brebis fugitive ? Aidez-lui à déposer le fardeau ; donnez plus d'espace à l'Asile qui doit la mettre en sûreté ; ajoutez votre aumône à celle de vos frères ; donnez beaucoup si vous avez beaucoup ; si vous avez peu, donnez peu ; mais donnez ce que vous pouvez. Si vous

êtes pauvres, si vous ne pouvez pas même donner l'obole de la veuve, donnez du moins quelques prières, afin que Dieu inspire à de plus riches la pensée salutaire de racheter leurs péchés, et de mériter un bonheur éternel par une aumône qui sauvera des âmes rachetées au prix du sang de son divin fils.

Oh ! vous, nos chers coopérateurs dans le saint ministère, nous vous invitons avec confiance à joindre vos exhortations aux nôtres, pour bien faire connaître à votre peuple l'excellence de l'œuvre que nous lui recommandons. Déjà vous avez montré en tant d'occasions votre empressement à seconder les vues du premier pasteur : vous l'aiderez en celle-ci avec la même charité, et bientôt nous verrons s'affermir de plus en plus un établissement qui mérite tant de sympathies.

En conséquence, après avoir donné lecture de la présente au prône et y avoir joint les explications que votre zèle pour le salut des âmes vous aura suggérées, vous voudrez bien annoncer :

1°. qu'il sera fait une quête dans l'église, le premier ou second dimanche suivant, en faveur de l'Asile du Bon Pasteur :

2°. que ceux qui ne pourraient pas se trouver ce jour-là à l'office divin sont invités à vous confier leur offrande.

Nous vous prions enfin de faire transmettre à votre premier loisir, le montant des aumônes ainsi recueillies, soit directement à l'Archevêché, soit à Monsieur le grand-vicaire de votre canton.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le douze février mil huit cent cinquante-deux.

✠ P. F., Archev. de Québec.
Par Monseigneur,

Edmond Langevin, Ptre.

Secrétaire.

N. B. Dans le cas où quelques-uns des paroissiens préféreraient donner des effets en nature, MM. les curés pourraient désigner dans chaquecanton un homme de confiance chez qui on les déposerait. Ces effets seraient vendus comme ceux de la quête de l'Enfant-Jésus, et l'on joindrait le produit de la vente à celui de la recette faite dans l'église, ou par MM. les curés.

e la veuve, donnez
ches la pensée salu
el par une aumône
fils.
nistère, nous vous
es, pour bien faire
lui recommandons.
nent à seconder les
a même charité, et
ent qui mérite tant

sente au prône et y
es âmes vous aura

u second dimanche

r-là à l'office divin

emier loisir, le mon-
'Archevêché, soit à

es et le contre-seing
deux.

HEV. DE QUÉBEC.
Monseigneur,

D LANGEVIN, Ptre.

Secrétaire.

fèreraient donner des
aquecanton un homme
vendus comme ceux
la vente à celui de la